

Envoyé en préfecture le 27/12/2019

Reçu en préfecture le 27/12/2019

Affiché le

27 DEC. 2019



ID : 031-213105612-20191212-D2019\_34-DE

DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE IX

Nombre de membres

- en exercice : 17
- présents : 12
- ayant pris part au vote : 16
- procurations : 4

CENTRE  
COMMUNAL  
D'ACTION  
SOCIALE  
DE  
L'UNION  
6 bis avenue des  
Pyrénées  
BP 39  
3 1 2 4 0

☎ 05.62.79.86.16

L'an deux mille dix-neuf et le 12 décembre à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de L'UNION se sont réunis à la salle des Mariages sur convocation régulière en date du 6 décembre, sous la présidence de Madame Isabelle GODEAS Vice-Présidente.

**Étaient présents** : MME ISABELLE GODEAS, M. YVAN NAVARRO, MME MICHELLE CHAVE, MME MONIQUE GUEDES, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. JOËL FEULLERAT, MME NADINE MAURIN, M. ANDRE DA PONTE, MME ISABELLE DIAZ, MME CHRISTIANE FARRUGIA, M. JEAN-PAUL MAUVEZIN, MME MONIQUE BEZOS

**Étaient absents ayant donné procuration** : MME ELISABETH ATTELAN (Pouvoir donné à MME NADINE MAURIN), MME MARIE BIRE (Pouvoir donné à MME NATHALIE SIMON-LABRIC), MME RAYMONDE CORBON (Pouvoir donné à MME CHRISTIANE FARRUGIA), MME RENEE HUMEAU (Pouvoir donné à M. JEAN-PAUL MAUVEZIN),

**Était absent excusé** : M. MARC PERE,

**DÉLIBÉRATION 2019/34**

**Objet : Adoption du Procès-Verbal n°2019/07 du Conseil d'Administration du 14 novembre 2019**

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du Procès-Verbal N°2019/07 rédigé suite à la séance du 14 novembre 2019.

**Décision**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Madame La Vice-Présidente, après en avoir délibéré,

**Décide :**

A l'unanimité :

- D'adopter le Procès-Verbal N°2019/07 rédigé suite à la séance du Conseil d'Administration du 14 novembre 2019.



Pour copie conforme,  
La Vice-Présidente,  
Isabelle GODEAS

- Transmis le 27 DEC. 2019

- Affiché le 27 DEC. 2019